

Pour nous contacter...



Adresse : Association ARGAD - Centre de Génétique - Hôpital d'Enfants
14 rue Paul Gaffarel - BP 77908 - 21079 Dijon cedex
Présidente : Laurence Olivier-Faivre
Secrétaire : Alice Masurel-Paulet
Trésorière : Christel Thauvin-Robinet - christel.thauvin@chu-dijon.fr



L'association ARGAD est reconnue d'intérêt général

Elle est éligible au bénéfice des réductions d'impôts prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Votre soutien auprès de l'ARGAD vous permettra de bénéficier d'une réduction fiscale pour laquelle nous vous ferons parvenir un reçu fiscal.
ARGAD est une association de loi 1901 à but non lucratif créée en septembre 2010.

L'ARGAD effectue de nombreuses actions d'intérêt général
dans le cadre des maladies rares
pour les anomalies du développement
à destination des professionnels de santé,
des chercheurs, des étudiants,
des patients et du grand public.



ARGAD

Association pour la **R**echerche **G**énétique
des **A**nomalies du **D**éveloppement

L'ARGAD

Une association dédiée aux **maladies avec anomalies du développement** en Bourgogne

Amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients atteints de maladies rares en Bourgogne



PARTICIPATION à la rénovation et l'amélioration des locaux du Centre de Référence Maladies Rares «Anomalies du Développement et Syndromes Malformatifs» du Centre de Génétique du CHU de Dijon : réfection des pièces d'accueil, création de lieux dédiés aux enfants, achat de jeux et de matériels spécifiques pour les salles d'attente...

ACCOMPAGNEMENT de la prise en charge spécifique de patients atteints de maladies rares.

Participation au financement et au développement de la recherche médicale



L'ARGAD soutient les activités de recherche clinique, biologique et thérapeutique en Bourgogne en participant activement au financement de la Fédération Hospitalo-Universitaire **FHU-TRANSLAD** et à l'équipe de recherche sur les maladies rares avec anomalies du développement (**EA4271 GAD**).

Cette recherche au service des patients atteints de maladies rares a pour but :

D'AMÉLIORER le diagnostic génétique et la prise en charge des malades et de leur famille,

DE COMPRENDRE les bases physiopathologiques de leur maladie afin notamment de développer de nouvelles thérapeutiques, et le conseil génétique,

D'IDENTIFIER de nouveaux gènes impliqués dans leur maladie.

Information des patients et du grand public sur les maladies rares



ORGANISATION de réunions spécifiques pour le grand public

ÉLABORATION et diffusion de plaquettes et de posters d'information dédiées aux maladies rares pour les patients et le grand public

FINANCEMENT d'une collection d'ouvrages pour enfants à destination des jeunes patients

Formation des médecins et des professionnels



SOUTIEN aux médecins et aux professionnels de santé impliqués dans les maladies génétiques rares à approfondir leur formation et améliorer leurs connaissances dans ce domaine, afin d'optimiser le diagnostic et la prise en charge des patients et de leur famille.

ORGANISATION des réunions spécifiques pour les professionnels de santé de la région Bourgogne.